

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2021/03/16-17-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 16 mars 2021, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Considérant que le programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport ;

Considérant que la Commission européenne teste différents modèles de coopération pour les universités européennes en lançant deux appels à propositions dans le cadre du programme Erasmus+ ;

Considérant que l'alliance CIVIS, coordonnée par Aix-Marseille Université a été retenue parmi les projets pilotes ;

DECIDE :

OBJET : Approbation de l'encadrement des frais de missions dans le cadre des projets CIVIS (Erasmus+)

Le Conseil d'administration approuve l'encadrement des frais de missions dans le cadre des projets CIVIS (Erasmus+) tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 32

Fait à Marseille le 16 mars 2021,


Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

Encadrement mobilité des étudiants dans les projets CIVIS

Conseil d'administration du 16 Mars 2021



Proposition soumise au Conseil d'administration

Encadrement mobilité des étudiants dans les projets CIVIS

DRI

Proposition

Il s'agit d'approuver le paiement par Aix-Marseille Université des postes de dépenses détaillés ci-après, selon les taux validés par la Commission européenne et l'accord de consortium CIVIS.

Après validation par le Conseil d'Administration, la délibération s'appliquera à la mobilité des étudiants dans le cadre des projets CIVIS retenus par la gouvernance CIVIS dans la période d'éligibilité du projet (Octobre 2019-Septembre 2022).



Proposition

AMU versera aux étudiants une allocation correspondant aux frais de séjour et de voyage.

Forfaits frais de séjour

Pays	Montants (par participant par jour)
Suède	70 EUR
Allemagne	58 EUR
Grèce	71 EUR
Italie	66 EUR
Roumanie	54 EUR
Espagne	61 EUR
Belgique	65 EUR

Forfaits frais de voyage

Distances kilométriques	Montants (par participant)
Entre 10 et 99 km	20 EUR
Entre 100 et 499 km	180 EUR
Entre 500 et 1 999 km	275 EUR
Entre 2 000 et 2 999 km	360 EUR
Entre 3 000 et 3 999 km	530 EUR
Entre 4 000 et 7 999 km	820 EUR
8 000 km ou plus	1 500 EUR